

Paris, le 9 décembre 2021

L'Apec et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables se mobilisent au service de l'emploi et du développement des entreprises de la profession



Christine Lê, présidente du conseil d'administration de l'Apec et Lionel Canesi, président du Conseil supérieur l'ordre des experts-comptables, signent une convention de partenariat d'une durée de quatre ans. Dans un contexte de tensions sur le marché de l'emploi cadre, en particulier sur les fonctions d'expertise comptable, les deux institutions se mobilisent pour la relance et renouvellent leur relation partenariale.

Le 1^{er} volet digital de ce partenariat se décline notamment par la mise à disposition des services de l'Apec sur [Hubemploi](#), la plateforme de recrutement de l'ordre des experts-comptables. Les candidats comme les recruteurs peuvent y retrouver toute la palette de services Apec (simulateur d'entretien, coaching CV et lettre de motivation, ateliers marque employeur...) via un bouton dédié « Progresser grâce aux outils ». Par ailleurs, les candidats pourront retrouver sur le jobboard [Apec.fr](#) les offres d'emploi des cabinets d'expertise comptable sur l'ensemble du territoire.

L'Apec s'engage également à accompagner et faire connaître aux cadres et jeunes diplômé.e.s le dispositif d'aide à la création d'entreprise « Business story Création ». Dans le même temps, et alors qu'une 5^e vague pourrait à nouveau fragiliser l'activité économique, l'Apec promeut auprès des TPE-PME qu'elle accompagne, le dispositif « Business Story Prévention », qui permet aux entreprises qui le souhaitent de faire réaliser par un expert-comptable un pré-diagnostic de leur situation économique et financière.

Enfin, à travers leur observatoire respectif, et afin d'éclairer le marché de l'emploi et d'apporter une vision prospective au secteur, les deux parties prévoient également de mener un programme d'études commun sur les perspectives d'emploi pour les métiers exercés dans les cabinets d'expertise comptable.

« La question de l'emploi et du recrutement est un enjeu majeur pour la profession. Les experts-comptables ont su se montrer essentiels depuis le début de la crise et entendent jouer pleinement leur rôle lors de la relance. Cela passe nécessairement par la mise en place de dispositifs innovants comme « Business story Prévention » et « Business story Création ». Nous continuerons à assumer notre rôle de premiers conseillers des TPE-PME ». **Lionel CANESI, président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables**

« À travers ce partenariat, nous œuvrons, de concert avec les experts-comptables, afin de faciliter la mise en relation entre les entreprises de la profession et les compétences cadres qu'elles recherchent. Nos actions communes vont ainsi permettre de répondre concrètement aux tensions structurelles et conjoncturelles qu'elles rencontrent. Nous sommes également pleinement mobilisées pour les aider à travailler leur attractivité et les aider à préparer la reprise, alors que le contexte sanitaire demeure incertain ». **Christine Lê, présidente de l'Apec**

À propos de l'Apec

Dans un contexte de reprise du marché de l'emploi, l'Apec est en première ligne pour aider les cadres et les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Face aux difficultés de recrutements, l'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer. En savoir plus : corporate.apec.fr

À propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, le Conseil supérieur de l'ordre a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession d'expert-comptable tant en France qu'à l'étranger. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle. En savoir plus : www.experts-comptables.fr

Contacts presse Apec

Mendrika Lozat : 06 74 94 76 24 – mendrika.lozat@appec.fr

Tiffany Ikia-Dimi : tiffany.ikia-dimi@appec.fr



Suivez-nous sur Twitter

@Apecinfopresse

Contacts presse CSOEC

Claire Butteaud : 06 16 60 61 23 - cbutteaud@cs.experts-comptables.org

Florence Morin : 01 44 15 60 80 - fmorin@cs.experts-comptables.org



Suivez-nous sur Twitter

CSOEC  (@CSOEC)